



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APEL SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 21 septembre à 10 h 00, s'est tenue l'assemblée générale de l'APEL (Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Libre) à l'école Saint Vincent de Paul.

Etaient présents lors de l'Assemblée Générale :

- 49 familles (dont 9 représentées), remerciées pour leur présence
- Madame Biola, Directrice de l'école Saint Vincent de Paul, en qualité d'invitée
- Monsieur Fabrice Héliot Président de l'OGEC, en qualité d'invité

## 1. Accueil

Monsieur Henrick Humbert préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration de l'APEL

Monsieur Humbert se présente et souhaite la bienvenue à l'ensemble des familles. Il présente aussi l'équipe du Conseil d'Administration 2018-2019 et les félicite pour leur travail de l'année passée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'APEL et fonctionnement, Monsieur Henrick Humbert
- Présentation de l'OGEC, Monsieur Fabrice Héliot
- Rapport moral 2018-2019, Madame Emilie Groult
- Rapport financier 2018-2019, Madame Stéphanie Sérylo
- Rapport d'orientation 2019-2020, Madame Vanessa Proux
- Ratification du règlement intérieur
- Vote du budget 2019-2020
- Vote du montant de la cotisation APEL
- Elections du Conseil d'Administration de l'APEL
- Débat libre et conclusion



## **2. Présentation de l'APEL**

Le Président présente le rôle de l'APEL. Le rôle de l'APEL est de veiller au bien-être des enfants en soutenant la direction et l'équipe enseignante dans leurs projets pédagogiques. L'APEL soutient les parents dans leurs échanges au sein de l'établissement et les enfants dans leur vie d'écolier.

L'APEL représente les parents d'élèves lors des réunions formelles au sein de l'école tels que les conseils d'établissement et les éventuels conseils de discipline, et lors des réunions avec l'organisme de gestion, l'OGEC.

Les parents correspondants font le lien entre les familles, l'école et l'APEL.

## **3. Intervention du chef d'Etablissement**

Madame Biola, remercie les parents présents et l'APEL pour leur travail. Mme Biola précise que l'APEL, l'équipe enseignante et la direction travaillent en étroite collaboration de façon très efficace et conviviale. Elle remercie également tous les parents investis dans l'école pour leur aide et leur soutien.

## **4. Intervention de M. Héliot, Président de l'OGEC St Vincent de Paul**

Monsieur Héliot Président de l'OGEC St-Vincent de Paul, prend la parole pour présenter le rôle de l'OGEC. (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Il commence par présenter les missions que l'OGEC conduit conjointement avec le chef d'établissement et la direction diocésaine.

Ses missions :

- Gestion économique et financière de l'école : les activités de gestion comptable et de gestion budgétaire ;
- Gestion sociale : gestion de l'établissement et des personnels non enseignants ;
- Gestion immobilière : constructions, gros travaux et l'entretien courant.

Il présente ensuite l'organisation de l'OCEG. L'OGEC fonctionne avec un Conseil d'Administration qui se réunit plusieurs fois par an et qui se compose de 12 membres dont 3 de droit. Les membres de droit sont : l'APEL, UROGEC et la direction diocésaine. Le chef d'établissement participe aux conseils d'administration de l'OGEC.

L'OGEC se compose d'actifs et de retraités, essentiellement d'anciens parents d'élèves de St Vincent de Paul.



Le Conseil d'administration a pour vocation de :

- Maintenir et développer l'école,
- S'assurer de la bonne ambiance qui doit régner au sein de l'école,
- Du respect de l'éthique

Une Assemblée Générale se réunit une fois par an pour approuver les comptes.

Au sein du Conseil d'Administration de l'O.G.E.C, un bureau est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Monsieur Héliot, est très présent au sein de l'école et fonctionne en parfaite accord avec la Direction de l'École et le Secrétariat.

Les ressources financières de l'OGEC sont de 2 types :

- Contribution des familles
- Subvention de la commune qui verse aux écoles privées l'équivalent de ce que lui coûte un élève du public (forfait communal).

Ces ressources servent notamment à financer l'immobilier, la restauration, la pastorale, l'utilisation des ressources publiques.

Depuis la régularisation de la subvention communale, les ressources financières de l'O.G.E.C se sont nettement améliorées et les comptes sont équilibrés.

L'O.G.E.C. participe à des réalisations communes avec l'APEL afin de limiter au maximum les frais pour les familles.

*Temps d'échange avec les familles.*

## 5. Fonctionnement de l'APEL

L'APEL est gérée par un Conseil d'administration (CA) élu pour 3 ans. Le Conseil d'Administration est composé de 3 à 15 membres.

Le conseil d'administration est constitué d'un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier, d'un vice-trésorier, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire

Pour l'année 2018-2019, le Conseil d'Administration était composé de 15 membres dont 3 ont démissionné en cours d'année. Les noms en gras représentent les membres du bureau.

- **Henrick Humbert (Président)**
- **Nicole Fleuriet (Vice-Présidente)**, *sortante de droit en juillet 2018*
- **Khadidja Brogbe (Trésorière)** *démission*
- **Stéphanie Sérylo (Trésorière élue en cours d'année en relais de Khadidja Brogbe)**
- **Marie Van Houtteghem (Vice-trésorière)**
- **Emilie Groult (Secrétaire)**
- **Yves Aubry (Vice-secrétaire)**, *sortant de droit en juillet 2018*
- Vanessa Quedeville, *sortante volontaire*



- Vanessa Proux
- Issam Moujaes
- Charles Yammine
- Marie-Adeline Hervouet
- Salma Nair
- Bruno Almudever *démission*
- Jean-François Lenogue *démission*

Les membres du Conseil d'Administration de l'APEL sont entièrement bénévoles. Ils se réunissent une fois par période (entre les vacances scolaires). Ils s'engagent à participer aux manifestations de l'APEL et à soutenir les projets de l'APEL.

L'APEL St-Vincent de Paul fait partie de l'APEL 92, dont le Responsable Réseau pour St-François-d'Assise est Monsieur Edouard Kalondji. L'APEL 92 apporte son soutien pour les subventions de projets, la gestion de l'association et la formation du Bureau. De plus, l'APEL nationale intervient auprès du Ministère de l'Education pour garantir les valeurs et les droits des parents des élèves de l'enseignement catholique.

## 6. Cotisations et frais de scolarité

### ❖ Cotisation APEL

La cotisation de L'APEL s'élève à 18,50€ par an.

La cotisation est payable une fois par famille ; vous pouvez choisir de payer votre cotisation à l'APEL St Vincent de Paul. Sur les 18,50, seulement 5€ sont reversés à l'APEL St Vincent de Paul, le reste remontant à l'APEL nationale et l'APEL 92

Le Président rappelle qu'une réduction est mise en place pour les écoles membres du réseau Saint François d'Assise. Pour mémoire, les écoles membres du Réseau sont : St Vincent de Paul (Fontenay), St Gabriel (Bagneux), Sophie Barat (Chatenay-Malabry), Ste Marie (Antony), Jeanne d'Arc (Sceaux), Notre Dame (Bourg la Reine).

### ❖ Réduction des frais de scolarité

Une réduction de 10% sur les frais de scolarité est accordée pour les familles nombreuses qui ont trois enfants ou plus scolarisés dans une ou plusieurs écoles du réseau. Le Président rappelle que pour l'obtenir, il faut impérativement respecter la procédure décrite ci-dessous pour chacun des établissements fréquentés, à savoir : envoyer une demande écrite par courrier à chaque chef d'établissement avant le 20 septembre accompagnée des certificats de scolarité des autres enfants ; mais dans le cas où tous les enfants sont à Saint Vincent de Paul, la procédure est automatique.

### ❖ Approbation du montant de la cotisation

La cotisation est en moyenne de 23€ au niveau national. **Nous proposons une augmentation de 1€ soit une cotisation de 19,50€ à partir de l'année scolaire 2020-2021**

L'approbation de l'augmentation des cotisations est soumise au vote :



- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 49voix POUR

⇒ **Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité.**

## **7. Rapport Moral de l'Association**

La secrétaire Emilie Groult présente le Rapport Moral de l'Association.

### **❖ Rappel des missions de l'APEL :**

- Veiller au bien-être des enfants au sein de l'école,
- Initier et porter certaines actions pédagogiques,
- Soutenir l'équipe enseignante dans ses actions pédagogiques
- Attribuer son soutien à l'établissement et contribuer à son animation

### **❖ Services et aides APEL en place**

#### **○ Service pour les parents**

- Livraison de fournitures scolaires à domicile (Scoléo)
- Blouses : commande et livraison, mise en place d'un service en ligne
- Etiquettes A-qui-S

#### **○ Support logistique**

- Bricolage : réparations diverses par la commission bricolage
- Nettoyage : nettoyage de la cour
- Aide des parents à l'accompagnement et l'encadrement de certaines animations

#### **○ Commission solidarité**

- Soutien financier ponctuel aux parents qui rencontrent des difficultés financières passagères, examen au cas par cas de façon anonyme (demande auprès de Mme la Directrice ou bien de l'APEL)
- But : s'assurer que tous les enfants puissent de manière équitable participer à toutes les activités ou sorties proposées.

### **❖ Actions pédagogiques**

#### **○ Soutien aux actions pédagogiques :**

**Semaine du goût pour les maternelles – 07 au 11 octobre (Parents volontaires!)**



**Bibliothèque : (Véronique FAUCHER pilote cette commission):**

Au sein de l'établissement : accueil des enfants de la PS au CM2, 1 fois tous les 15 jours, gestion des livres.

Prêts de livres en GS et élémentaire, lectures en PS et MS

Véronique rappelle qu'il n'y a pour le moment pas de parent volontaire pour animer la bibliothèque en CE2 Une relance sera faite par les parents correspondants.

○ **Subventions des actions pédagogiques**

**Projet Théâtre** : Le coût a été pris en charge par l'APEL d'établissement, l'OGEC et l'APEL92

**Voyages de classe** : L'APEL a participé à tous les projets qui lui ont été soumis. CM2 (Bourboulle « Les volcans d'Auvergne »), CE2-CM1 (Puy-du-Fou), CP/CE1 (Maison de Chateaubriand), maternelles (Pitou l'enfant roi)

**Pastorale** : animée par Emilie Lanquetot qui se présente aux familles. La subvention de l'APEL permet l'achat de livres, de matériel utilisé pendant les séances de Pastorale ou bien de matériel pour fabriquer les costumes qui seront utilisés pour la scénette des enfants.

**Ludothèque** : inscription pour les classes de maternelle, accueil des enfants, emprunt des jeux (1 fois tous les quinze jours).

Atelier périscolaire le lundi avec 1 accueil de 18 élèves pendant 1h, de novembre à avril.

❖ **Animations et festivités :**

- Petit déjeuner d'accueil à la rentrée
- Marché de Noël
- Festival du livre

❖ **Festivités hors temps scolaire :**

- Soirée Vins et Fromages
- Soirée Carnaval
- Kermesse

❖ **Actions pour récolter des fonds :**

○ **Opérations de ventes ponctuelles auprès des familles :**

- Blouses (2€ par blouse)
- Bulbes d'automne
- Chocolats de Noël
- Sapins de Noël



- Tombola
- Kermesse
- Scoleo et A-qui-S
- Des ventes ponctuelles de livres d'occasion ou de livres neufs permettent de renouveler le stock de la bibliothèque. Les sommes sont réinvesties en livres et l'APEL récupère une dotation en livres correspondant à 20% des ventes de livres neufs lors du Festival du Livre.

Il est rappelé, suite aux remarques de certaines familles, que les opérations ne sont pas obligatoires. La multiplicité des opérations permet d'augmenter les recettes, et ainsi d'accroître les possibilités d'actions de l'APEL.

### ❖ Questions et vote

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Moral est soumise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 49 voix POUR

⇒ *Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

## 8. Rapport financier

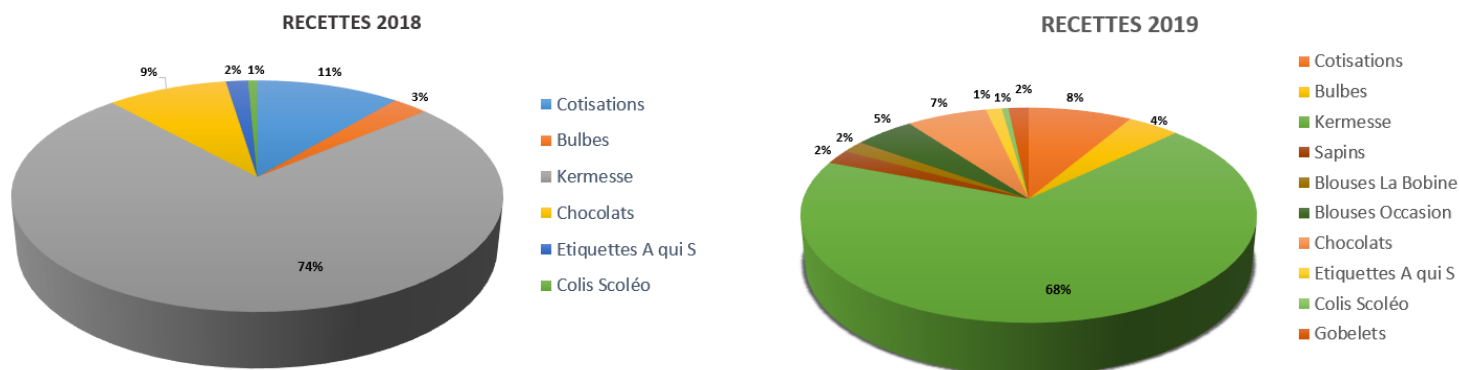
Stéphanie Sérylo, trésorière, présente le rapport financier.

### ❖ Compte de résultat – exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

DEPENSES	ANNEE N	ANNEE N-1	BUDGET N	RECETTES	ANNEE N	ANNEE N-1	BUDGET N
Cotisations versées	2 227,50	2 322,00	2 227,50	Cotisations reçues	2 988,00	3 114,00	
<b>Actions menées</b>				<b>Actions menées</b>			
Bulbes	806,10	493,75		Bulbes	1 190,50	692,50	
Kermesse	2 818,86	3 415,00	3 500,00	Kermesse	8 899,06	8 735,00	
Marché de Noël	210,00	66,00	100,00	Marché de Noël	306,85		
Sapins	1 205,98	-		Sapins	1 402,00	-	
<b>Projets Financés</b>				<b>Commission Partenariat</b>			
Ludothèque	620,00	716,00	700,00	Blouses La Bobine	162,00		
Kapla	692,00		693,00	Blouses Occasion	441,20		
Carnaval	59,60		50,00	Chocolats de Noël Initiatives	593,03	667,35	
Pastorale	173,20	320,00	200,00	Étiquettes A qui S	117,38	121,92	
Projet Biblique	393,00	600,00	392,00	Liste Scolaire Scoléo	48,00	51,00	
Sciences - Savants Fous	462,00	705,00	462,00	Gobelets	148,00		
Semaine du goût	56,14		50,00				
Sortie Scolaires	1 251,00	1 483,00	1 251,00				
Théâtre	2 952,00	3 003,00	2 952,00				
Jouets Garderie		77,00	100,00				
Bibliothèque			50,00				
Solidarité		740,00	750,00				
Bricolage			100,00				
<b>Autres dépenses</b>				<b>Autres Produits</b>			
Soirée Vin et Fromage	117,09		80,00	Dons	1 098,40		
Cadeaux, Dons	1 365,00			Produits financiers	19,15		
Fournitures administratives et consommables	26,44						
Site Web			100,00				
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 435,91</b>	<b>13 940,75</b>	<b>13 757,50</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 413,57</b>	<b>13 381,77</b>	<b>-</b>
	<b>RESULTAT NET</b>				<b>1 977,66</b>		



## ❖ Bilan comparatif des recettes



## ❖ Budget prévisionnel 2019/2020 :

DEPENSES	ANNEE N	BUDGET N+1	RECETTES	ANNEE N	BUDGET N+1
Cotisations versées	2 227,50	2 206,13	Cotisations reçues	2 988,00	2 960,00
<b>Actions menées</b>			<b>Actions menées</b>		
Bulbes	806,10	800,00	Bulbes	1 190,50	1 190,00
Kermesse	2 818,86	3 000,00	Kermesse	8 899,06	8 000,00
Marché de Noël	210,00	100,00	Marché de Noël	306,85	
Sapins	1 205,98	1 200,00	Sapins	1 402,00	1 900,00
<b>Projets Financés</b>			<b>Commission Partenariat</b>		
Ludothèque	620,00	430,00	Blouses La Bobine	162,00	238,00
Kapla	692,00	700,00	Blouses Occasion	441,20	200,00
Carnaval	59,60	80,00	Chocolats	593,03	300,00
Pastorale	173,20	200,00	Etiquettes A qui S	117,38	115,00
Projet Biblique	393,00	200,00	Liste Scolaire Scoléo	48,00	46,00
Sciences - Savants Fous	462,00	950,00	Gobelets	148,00	100,00
Semaine du goût	56,14	80,00			
Sortie Scolaires	1 251,00	1 500,00			
Théâtre	2 952,00				
Jouets Garderie		100,00			
Bibliothèque		50,00			
Solidarité		1 000,00			
Projet mathématique		1 400,00			
Ecole Fleurie		200,00			
<b>Autres dépenses</b>			<b>Autres Produits</b>		
Soirée Vin et Fromage	117,09	120,00	Dons	998,40	
Galette des Rois		100,00	Produits financiers	19,15	10,00
Cadeaux, Dons	1 200,00	300,00			
Fournitures administratives et consommables	26,44	50,00			
Frais manifestations		80,00			
Travaux divers		200,00			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 270,91</b>	<b>15 046,13</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 313,57</b>	<b>15 059,00</b>
	<b>RESULTAT NET</b>			<b>12,88</b>	



## ❖ Situation de patrimoine

	BANQUE	CAISSE	COMPTE / LIVRET	LIVRET A	TOTAUX
au 31.08.2018	2 472,42 €	60,00 €	12 769,01 €		15 301,43 €
Résultat net	1 886,16 €	72,35 €	11,17 €	7,98 €	1 977,66 €
Virement compte à compte	- 2 937,95 €	- 62,05 €	- 12 780,18 €	15 780,18 €	- €
Provision N-1	3 165,00 €				3 165,00 €
Provision N	568,97 €				568,97 €
au 31.08.2019	5 154,60 €	70,30 €	- €	15 788,16 €	21 013,06 €

## ❖ Présentation des dépenses effectuées

Les budgets alloués ont été globalement respectés. Le Conseil d'Administration s'efforce de limiter les dépenses dans l'organisation des diverses manifestations.

- La kermesse a fait quelques investissements qui serviront sur plusieurs années (achat de plusieurs barnums et de jeux)
- Toutes les demandes faites à la commission solidarité ont été approuvées.
- Les demandes de subvention pour les voyages ont été approuvées.

## ❖ Questions et vote

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Financier est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 49 voix POUR

⇒ **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

**L'assemblée donne quitus aux administrateurs pour les comptes qui viennent de lui être présentés.**

## 9. Rapport d'orientation pour 2019/2020

Vanessa Proux présente les projets à venir pour 2019-2020. Henrick Humbert rappelle qu'il s'agit de propositions. Le CA de l'APEL fera son maximum pour qu'elles puissent se réaliser mais les projets et leur faisabilité seront rediscutés au cours des CA de l'année.

### ❖ Proposition de subvention école :

- 1400€ Projet Mathématiques PS au CM2 (demande de subvention complémentaire auprès de l'APEL92 et de l'OGEC)
- 400 € Pastorale et Spectacle Biblique (matériel et équipements)



- 1000 € Caisse de Solidarité :
  - sur demande auprès de Mme La Directrice, ou de l'APEL.
  - examen des demandes de façon anonyme en conseil d'administration, selon un protocole.
- 950 € Jeux de société (apprentissage et sensibilisation aux mathématiques par le jeu avec un prestataire externe)
- 700 € pour la journée Kapla pour toute l'école
- 1500 € Voyages de classe (les dossiers doivent être déposés auprès de l'APEL par les enseignants avant le 19 octobre).
- 430 € Ludothèque (une sortie tous les 15 jours pour les 3 classes de maternelles)
- 100€ pour le renouvellement des jouets pour la garderie

❖ **Propositions de budget par commissions :**

- 80 € Semaine du goût
- 50 € Bibliothèque
- 100 € Marché de Noël
- 100 € soirée Vins et fromages
- 80 € Carnaval
- 200 € Réfection du marquage au sol de la cours de récré
- 100 € Galette des rois
- 200 € Ecole fleurie
- 120 € Soirée vin et fromage
- 300 € Cadeau – Dons
- 50 € Fournitures administrative – consommables
- 80 € Frais de manifestations (service de vigiles au portail pour certains événements)
- Kermesse: 3000 €
  - Tombola: 500 €
  - Tickets: 300 €
  - Lots: 200 €
  - Fête : 3000 €



- Remplacement de petits barnums (vétusté): 150 €
- 2 châteaux gonflables: 900 €
- Nourriture, boissons, confiseries: 1200 €
- Fournitures diverses pour les stands: 600 €
- SACEM/SPRE: 150 €

Henrick Humbert remercie Mme Biola pour sa négociation avec COMPASS qui offre les saucisses et merguez pour la fête faisant ainsi économiser 700€ sur le budget de la fête. Il remercie également l'ensemble des commerçants qui ont généreusement offert des lots ainsi que les membres du CA ou les parents ayant participé à la collecte de lots. Un remerciement particulier est fait à Issam Moujaes membre du CA pour sa participation active à la recherche de lots !

#### ❖ Nouveaux projets proposés pour 2019/2020 :

- Good goût avec Terracycle : <https://www.goodgout.fr/terracycle.html> Marie Van HOUTTEGHEM propose ce projet de collecte de gourdes permettant à la fois de recueillir des fonds pour l'APEL mais aussi de sensibiliser les familles au tri sélectif.
- Collecte de bouchons en plastique
- Pique-nique ou goûter Zéro déchet
- Echanges intergénérationnels avec l'EHPAD de Fontenay aux roses
- Collecte de jouets à reconditionner
- Orchestre ou Chorale d'école
- Soirée cinéma débat
- Réfection du marquage au sol de la cours de récréation
- Embellissement des espaces verts
- Mise en relation « Nounous de confiance »
- Formation 1ers secours aux classes de primaire à partir du CP ou CE1.

#### ❖ Questions et vote :

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport financier est soumise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 49 voix POUR



***Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.***

## **10. Ratification du règlement intérieur :**

Henrick Humbert propose à l'assemblée de voter la ratification du règlement intérieur qui a été envoyé par mail à l'ensemble des familles.

Aucune question n'étant posée, l'approbation de la ratification du règlement intérieur est soumise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 49 voix POUR

⇒ ***La ratification du règlement intérieur est approuvée à l'unanimité.***

## **11. Nous avons besoin de vous !**

Le CA rappelle que l'APEL a besoin de la mobilisation d'un maximum de parents, et que chacun peut s'investir sur des missions ponctuelles selon ses possibilités et notamment :

### ❖ **Sur le temps scolaire**

- **Semaine du goût** => appel aux parents sera fait en classe de maternelle via les parents correspondants (07 au 11 octobre)
- **Bibliothèque** => voir Véronique FAUCHER
- **Préparation Kermesse** => voir Stéphanie SERYLO

### ❖ **Festivités**

- **Marché de Noël** (07 décembre)
- **Soirée carnaval** (31 janvier)
- **Galette des rois** (début janvier)
- **Kermesse: doodles en mai** (20 juin)

Marie Van Houtteghem rappelle l'existence du site internet sur lequel sont postés des articles via l'APEL et l'équipe pédagogique. Il est rappelé aux familles qu'elles peuvent joindre l'APEL via la boîte aux lettres devant l'école ou en sollicitant un membre du CA, ou encore par mail [apel@ecolesvp.fr](mailto:apel@ecolesvp.fr)

## **Election du Conseil d'administration :**

- ❖ Le conseil d'Administration (15 membres max) se renouvelle plus ou moins à raison d'un tiers tous les ans.
- ❖ Les parents dont les enfants quittent l'école sont sortants de fait de l'APEL de l'école.
- ❖ Les membres sont élus pour 3 ans, et peuvent démissionner en cours de mandat s'ils le souhaitent.



Henrick Humbert rappelle qu'il y a 6 postes vacants, Emilie Groult se représentant pour un nouveau mandat. Il présente les cinq mamans ayant déposé leurs candidatures pour entrer au CA :

Adeline HENRY-NOURY
Mylène CRUZET
Zineb SALHI
Emel ZARBA
Myriam LECLAIRE

Aucune question n'étant posée, nous procédons au vote pour l'élection des nouveaux membres du CA, vote à bulletin secret.

⇒ ***Adeline Henry-Noury, Mylène Cruzet, Myriam Leclaire, Zineb Salhi et Emel Zarba sont élus à la majorité et intègrent donc le CA de l'APEL.***

## **12. Clôture de l'Assemblée Générale**

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, et l'assemblée n'ayant plus de question, le Président remercie les invités, l'ensemble de l'assistance et les parents contribuant à l'amélioration de la vie à l'école.

La séance est levée à 11h35.

Il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Président, Henrick Humbert et la secrétaire de séance, Emilie Groult.

Le Président

La Secrétaire de séance